



S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

LA CFDT CONTINUE DE DEFENDRE SON BILAN !

Parce qu'une mandature c'est 3 ans et pas 3 Mois de campagne syndicale !



Un accord Plan de déplacement en 2019/2020 avec en moyenne **400 euros** pour les covoitureurs, **120 euros** pour les autosolistes, des aides à l'achat de vélo à assistance électriques et des aides aux abonnements de transports en commun.

Un énorme travail pendant la pandémie avec des accords « Covid » et des mesures justes, pour tous :

- Réduction des effectifs présents en salle blanche sans perte de salaire.
- Création d'un nouveau sas et décalage des horaires demandés en commission de suivi de l'accord.
- Procédure de DGI avec un lien constant avec l'inspection du travail durant cette crise
- Mise en place de nombreuses mesures sur le site : déploiement de distributeurs de gel hydroalcoolique, séparation des combinaisons dans le sas, amélioration de la

distanciation à la cantine, neutralisation des portiques du parking demandés par les élus CFDT de la commission santé sécurité.

-Mise en sécurité à domicile des femmes enceintes : d'une situation individuelle de Crolles, la CFDT a obtenu cet acquis pour toutes les salariées en France !

-Prime dite « Covid » de 369 euros en moyenne et une prime de présence pour environ 3000 salariés en France.

-Des Indemnités kilométriques de 520 euros en moyenne.

-Les jours de décompression pour tous ceux qui sont restés en continu à leur poste pendant les confinements.

-La garde d'enfants pour l'équipe 3 et 5 en avril 2021.

-La mise en place d'une cellule d'aide aux salariés lors du 1^{er} confinement.

-La Systématisation du télétravail au plus fort de la crise sanitaire : La CFDT a été le seul syndicat à proposer un accord clef en main à la direction incluant des mesures financières juste pour ceux qui ont dû s'équiper à leur frais !

-La CFDT a également proposé une aide financière à tous les télétravailleurs mais la direction a refusé sans argumenter son refus.

Les élus CFDT sont restés présents sur le site et en salle blanche pendant toute la période de confinement pour vous accompagner !
Nous n'avons pas fait que du télé-syndicalisme !

Un accord intéressement amélioré et des suppléments pour votre pouvoir d'achat ! :

L'enveloppe intéressement a été **multiplié par 3 en 4 ans**. Elle représentait 10 M€ en 2015 et 29 M€ en 2019. Et rappelez-vous la PESPA...là aussi c'est de l'argent qui rentre pour les salariés !

L'obtention des trois premières semaines de la prime « challenge » Crolles en 2020 soit 150 euros sans conditions !

Du temps de repos en plus pour 2021 : Fin, 2020 la CFDT a obtenu le report possible des CPP et CP5 non pris en 2020 à cause de la pandémie ;

VITAMINEZ LE
DIALOGUE SOCIAL !



La CFDT c'est encore :

La lutte pour le maintien des acquis : La CFDT est le seul syndicat à avoir officiellement pris position contre la transformation de la prime d'ancienneté en Plan d'Épargne Retraite.

Moins de frais inutiles : La CFDT est le SEUL syndicat à soutenir votre choix (sondage mutuelle) depuis le début et jusqu'au mois de juillet, la seule à s'opposer à une surcomplémentaire sur la mutuelle.

« A la CFDT ce sont les copains de la direction, ils signent tout ! » C'est faux : Ça c'est le discours de ceux qui manquent d'arguments !

-Nous avons signé la NAO cadres car elles incluent les jeunes Job Grade dans les mesures STI et contrairement à d'autres nous avons défendu une AG pour tous les cadres mais nous n'avons pas signé la NAO OATAM car beaucoup trop faible !

-Nous n'avons pas signé l'accord sénior en 2019 car en retrait par rapport au précédent accord.

-Nous n'avons pas signé l'accord égalité femmes hommes en 2020 car il ne porte pas ses fruits et doit être, entre autres, plus ambitieux et inclure des mesures rétroactives.

-Nous avons répondu présent lors des grèves de fin d'année 2020 pour soutenir les revendications des salariés et obtenir des avancées !

-Nous avons déposé un recours au conseil d'état contre la réforme de l'assurance chômage !

La CFDT c'est un soutien solide et constant. Depuis 1973 la CFDT dispose de la caisse nationale d'action sociale (CNAS). Alimentée par les cotisations syndicales, elle offre assurances (responsabilité civile des syndicats, vie professionnelle des adhérents...), soutien aux actions juridiques, prestation grève dans les conflits d'entreprise permettant le versement d'une indemnité.

La CFDT c'est un syndicat de terrain qui vient régulièrement à votre rencontre pour traiter les situations individuelles et collectives !

La CFDT est apolitique, multiculturelle, représente toutes les catégories sociales et professionnelles dans toutes les équipes !

L'équipe de Crolles participe aussi aux négociations nationales !

La CFDT c'est un CSE avec une trésorerie saine orientée à 100% pour les salariés qui ne fait de clientélisme et qui répond à la majorité des attentes !

La CFDT discute, négocie et obtient des acquis pour vos droits et votre pouvoir d'achat !



La CFDT est le premier syndicat du secteur privé en augmentation dans les TPE et c'est quasiment +20% d'adhésions à Crolles sur ces 3 dernières années !!!

